



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

COMMISSION AGRICULTURE ET BIODIVERSITE

Lundi 20 décembre 2021 à 14h à Passy
Relevé de conclusions

Etaient présents (en visioconférence ou présentiel) :

Claude CHAMBEL, Vice-Président CCPMB délégué à l'agriculture et la biodiversité et maire de Combloux
Annette BORDON, adjointe au maire de Passy, conseillère communautaire
Christine BURNIER-FRAMBORET, élue à Cordon
Marie-Pierre PIAZZA-OUVRIER-BUFFET, élue à Demi-Quartier,
Valérie ROBIN, élue à St Gervais

Sabine DEBERLES, éducatrice environnement CCPMB
Auréli DELUERMOZ, éducatrice environnement CCPMB
Charlotte MARX, Responsable Pôle Développement Durable CCPMB
Violette NOEL-BARON, éducatrice environnement CCPMB
Aline PISSARD, chargée de mission agriculture / forêt / pastoralisme / vergers CCPMB

A partir de 15h, pour la SICA :

Martine FAIVRE, Présidente
Florent CALLAMARD, Vice-Président
Laurent ALLARD,
Ugo LEGENTIL, animateur de la Chambre d'agriculture / SICA

Etaient absents excusés :

Pierre BESSY, adjoint au maire de Praz sur Arly
Gaelle BLANCHARD, adjointe au maire des Contamines-Montjoie
Christian CHALLAMEL, adjoint au maire de Domancy
Monique RACT, adjointe au maire de St Gervais
Christèle REBET, adjointe au maire de Passy, conseillère communautaire

Ordre du jour :

1. Discussion sur la politique de sensibilisation environnementale
2. Présentation par les représentants de la SICA du bilan des actions 2021 et proposition d'actions à soutenir pour 2022
3. Discussion sur le projet de panneaux d'information pour le respect des terrains agricoles (dans le cadre de la démarche des Espaces Valléens)
4. Questions diverses

La réunion a été proposée en présentiel et visioconférence.

Le diaporama présenté pendant la réunion est annexé au présent relevé de conclusions.

1. Discussion sur la politique de sensibilisation environnementale

11. Contexte

Diminution du temps consacré aux animations dans les réserves naturelles (évolution de la convention qui lie la CCPMB et Asters), qui permet de consacrer du temps pour réaliser des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sur l'ensemble des communes du territoire.

L'objectif de la commission est de proposer les cibles et les thématiques prioritaires pour les actions de sensibilisation. Les lieux seront sélectionnés ultérieurement, en lien avec les élus des communes et les offices de tourisme.

Les élus de la commission demandent comment la CCPMB fera en sorte de toucher le plus de monde possible. Il est expliqué que la CCPMB éditera des programmes d'animations, qui seront diffusés en amont sur les réseaux sociaux, les sites et accueils des mairies, les offices de tourisme.

12. Résultats du questionnaire

Questionnaire diffusé aux élus des commissions agriculture et biodiversité, environnement et santé et aux offices de tourisme du 30 novembre au 8 décembre 2021.

13. Résultats des discussions

La commission priorise les sujets et les publics à cibler de la manière suivante :

Thèmes à traiter	Publics à viser
7 cibles – agropastoralisme et conciliation des usages	Sportifs individuels (associations sportives et professionnels de la montagne). Locaux et vacanciers (actions de type maraudage). Offices de tourisme (personnel d'accueil).
5 cibles – impact des activités sportives et de la fréquentation	Locaux principalement, avec l'enjeu de trouver les lieux où les toucher (Mountain Store, magasins de vélo, manifestations, etc.), sachant que la plupart ne passeront pas par les offices de tourisme ou les professionnels de la montagne.
4 cibles – découverte de l'environnement montagnard	Vacanciers et locaux.

Sur la base de cette priorisation, l'équipe du pôle développement durable proposera à M. Chambel une feuille de route pour 2022, le programme d'actions commencera à partir des vacances de février.

Les élus de la commission acceptent de participer à une animation, qui sera organisée pour leur permettre de découvrir les méthodes de travail des animatrices environnement et la manière dont le public les accueille.

2. Présentation par les représentants de la SICA du bilan des actions 2021 et proposition d'actions à soutenir pour 2022

21 Bilan actions 2021

Martine FAIVRE présente le bilan des actions 2021.

Service de remplacement

La commission demande combien représentent les 65 adhérents du service de remplacement sur la totalité des exploitations du territoire. Il existe 163 exploitations agricoles au Pays du Mont-Blanc. Il est difficile de capter de nouveaux adhérents, notamment les jeunes agriculteurs, en raison du coût des journées de remplacement.

Les 18 journées financées pour mandat professionnel dans le cadre de la convention bénéficient aux responsables professionnels qui interviennent sur le territoire, on peut citer par exemple les membres du conseil d'administration de la SICA et de la CUMA.

Dépliant SICA

Il est proposé que les communes poursuivent le relai fait au sein de leur bulletin municipal et sur leur site internet.

Restauration hors domicile

La mise à jour du catalogue des producteurs intéressés (22) a été réalisé cet hiver, à travers des financements du Conseil Savoie Mont-Blanc mobilisés par la Chambre d'agriculture.

Il est difficile pour les restaurants collectifs du territoire de se fournir après des maraichers locaux via les appels d'offre, parce que les besoins scolaires (septembre à juin) sont décalés par rapport aux saisons de production (restreintes en hiver). Souvent les relations commerciales se passent hors marché, ponctuellement, sur des stocks que les maraichers ont sur certains produits. Il peut exister des solutions via des groupements de producteurs.

Les représentants du groupement de commande Passy-Megève-Chamonix ont renouvelé au printemps 2021 leur appel d'offre. Ils ont rencontré au préalable différents producteurs locaux afin de bien connaître les caractéristiques de l'offre locale.

Ferme ouverte

Pour la manifestation qui s'est déroulé en septembre à Sallanches, il y a eu 279 participants. Un poster montrant le lien entre agriculture et environnement a été réalisé pour cette occasion. Il peut être mis à disposition sur demande. La commune de Passy aimerait voir se réaliser une ferme ouverte en 2022 sur son territoire.

Les membres de la commission estiment qu'il est bien que ce type d'évènements puisse tourner sur les communes du territoire. Les représentants de la SICA expliquent que l'organisation est beaucoup plus lourde aujourd'hui qu'elle n'a pu l'être dans le passé.

Ateliers Plaine du Mont-Blanc – agriculture et biodiversité

Suite aux ateliers, des suivis techniques ont été mis en place sur chaque exploitation et seront poursuivis en 2022.

Alpages : approche technico-économique

Il a été demandé où en était le projet Alpilait mené en parallèle. Celui était prévu en 2020 et 2021, avec un travail mené par la Chambre d'agriculture et la SEA 74, avec le financement du Conseil Savoie Mont-Blanc.

En 2021 il y a eu beaucoup de rencontres avec les communes, et 4 projets font l'objet d'un accompagnement. Il y a quelques situations de blocage identifiées. Une demande de prolongation du financement sur 2022/2023 est en cours.

Ateliers apiculteurs et maraichers

2 groupes de travail ont été créés et réunis. Il en ressort notamment :

- Difficultés des apiculteurs :
 - o Pour trouver des sites d'implantation des ruches
 - o Une baisse des plantes et arbres mellifères, d'où un besoin de favoriser l'implantation ce type d'espèces (communication déjà réalisée sur certaines communes).
- Difficultés des maraichers :
 - o Foncier : petites parcelles sur plusieurs communes parfois
 - o Impossibilité d'implanter des serres à cause des règles d'urbanisme en vigueur sur plusieurs communes.

Les prochains ateliers se réuniront avant la prochaine haute saison (en février ou mars) pour dégager des priorités de travail.

Météo Agricole

Le service mis en place a bien répondu aux attentes des agriculteurs et s'avère très utile (50 connexions / jour).

22 Projets 2022

Après discussion, et pour faire coller la liste des projets (sollicitant une aide de 50 453 €) au budget voté par la CCPMB en 2022, se basant sur les soutiens accordés les années antérieures (38 043 € pour les 14 communes, 27 856 € pour la CCPMB), différentes modifications ont été convenues entre les représentants SICA et membres de la commission :

- **Pour le service de remplacement** : pas de modification (14 927 €)
- **Pour l'édition du dépliant** : une hausse de la cotisation des membres est envisagée (de 36 à 50€ pour les individuels) et une baisse du nombre de jours chambre d'agriculture (1 jour économisé à travers la centralisation de la distribution à la CCPMB). On passe d'un montant demandé de 5242 € à 4 370 €.
- **Pour l'action RHD**, il est proposé de commencer par mobiliser les services marchés des collectivités pour la formation des agriculteurs (22 pré-intéressés) à la réponse aux appels d'offre. Un temps de la chambre d'agriculture pourra être conservé pour la mise à jour du catalogue des producteurs et d'éventuels compléments. Le travail envisagé auprès des responsables RHD par la SICA sera ensuite réfléchi pour une mise en œuvre fin 2022 ou 2023. On passe d'un montant demandé de 4 640 à 1 702€.
- **Au sein des projets annuels**, la SICA a décidé de retirer les actions CUMA et Alpilait pour 2022, avec un report en 2023. Concernant l'intervention / formation prévue, un agent de la CCPMB pourra remplacer l'intervenant extérieur prévu. Cela pourra concerner différents sujets tels que les espèces exotiques envahissantes, la qualité de l'air ou la transition énergétique par exemple. On passe d'un montant demandé de 25 644 € à 17 044 €.

La liste complète des projets 2022 qui seront aidés par la CCPMB ainsi modifiée est jointe en annexe.

Les membres de la commission valident cette liste prévisionnelle de projets.

3. Discussion sur le projet de panneaux d'information pour le respect des terrains agricoles (dans le cadre de la démarche des Espaces Valléens)

Le principe de la conception du panneau et sa production est validé par les membres de la commission.

L'exemple du panneau existant en Suisse a permis de discuter des messages pertinents à faire apparaître. Il reste à finaliser le contenu du texte, le format (A3 ou A2), la mise en forme et travailler la question de la fixation du support (type de piquet à déterminer). Il ne paraît pas possible de mentionner les réglementations communales existantes, car cela alourdirait le panneau, et l'information est différente d'une commune à l'autre. Les panneaux existants d'interdiction de traverser les champs et les prairies, transmis par certaines élues, mentionnent des références au code pénal qui ne sont plus en vigueur (articles 471 et 475 du code pénal).

Proposition de texte à ce jour :

Bonne balade et merci de respecter les prairies !

- 1. Ne pas piétiner l'herbe**
Ni à pied, ni à cheval, ni à vélo, pour ne pas nuire aux récoltes et pour préserver la biodiversité
- 2. Ne pas jeter les déchets dans la nature**
Les détritiques dans les fourrages rendent malade le bétail. Les canettes déchetées par les machines sont dangereuses pour nos animaux
- 3. Ramasser les crottes de chien**

- L'herbe et le foin souillés mettent en danger la santé du bétail (néosporose)
- 4. Tenir son chien en laisse**
Pour éviter de déranger les troupeaux et prévenir les accidents
 - 5. Ne pas déranger ou effrayer les troupeaux**
Gardez vos distances et restez calmes ! Si des chiens protègent les troupeaux : ralentissez et descendez de votre vélo.
 - 6. Respectez les clôtures et refermez les barrières**
Pour empêcher les animaux de s'échapper et éviter qu'ils se trouvent sur la chaussée
 - 7. Ne pas se garer n'importe où**
Pour ne pas gêner le passage des machines agricoles et ne pas endommager les cultures
 - 8. Ne pas cueillir les fruits et les légumes**
Merci de respecter les récoltes et le travail des familles paysannes.
 - 9. L'espace naturel n'est pas à tout le monde**
Pour chaque parcelle, il y a un propriétaire

Les conditions règlementaires pour l'affichage sur les prairies vont être vérifiées (distance voie publique, dimensions, etc.).

4. Questions diverses

- Arrivée de Romane VIDAL pour remplacer Amélie QUARTERONI au poste de chargé de missions espaces naturels sensibles et biodiversité.

- Calendrier : rappel fin de PPT, validation de demandes de subvention en copil PPT sur le 1^{er} trimestre. Il faut faire remonter les dossiers de demande dès que possible pour vérifier disponibilités des crédits.

La prochaine réunion de la commission devrait se réunir d'ici mars/avril 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 16h45.

Fait à Passy, le 10/01/2022



Claude CHAMBEL,
Vice-Président de la CCPMB
En charge de l'agriculture et la biodiversité

Actions	Prévisionnel projets SICA 2022			
	dépenses totales	auto et cofinancement	prise en charge CCPMB / CCVCMB	commentaires
Service de remplacement :				
aide au maintien service remplacement (prise en charge adhésion)	8375	0	8375	67 adhésions à 125€/adh
journée prise de consigne	4752	0	4752	24 journées à 198 €/j
journée de remplacement pour mandat professionnel	2520	720	1800	18 j mandat pro à 100€ / j.
Dépliant				
Actualisation dépliant "partagez des instants nature..." (avec articles bulletins municipaux et lien sur sites internet des mairies)	6120	1750	4370	9000 ex (3250 €) et 4 jours CASMB + infographiste (550€) centralisation dépliant à la CCPMB pour distribution. Augmentation du coût de l'adhésion possible de 36 € à 50 €
Action RHD alimentation locale				
Circuits de proximité et RHD	1740	0	1702	mobilisation service marché collectivités pour formation agriculteurs et 3j CASMB (mise à jour catalogue, etc.)
Projets annuels :				
Lettres d'information agriculture Mont-Blanc : printemps / automne	1160	0	1160	2j CASMB
Intervention / formation : apport de contenu lors d'un temps collectif	580	0	580	1 j CASMB (580) + intervenant CCPMB (espèces envahissantes, qualité air ou transition énergétique)
CTENS FA 9D (année 2) : Ateliers collectifs - pratiques agricoles Plaine du Mt Blanc	2900	1740	1160	5 j CASMB 2 ateliers avec 2 intervenants : point d'étape printemps et conclusion automne
CTENS FA 9E (année 2) Interventions individuelles auprès agriculteurs : pratiques agricoles Plaine Mont-Blanc	18560	11136	7424	2 jours / exploitation soit 32j CASMB - suivi/évaluation préconisation (année 2)
Communication (année 2) panneaux agricultures et paysages (Terres et Paysans)	1660	0	1660	impression et supports (500 €) et 2j CASMB
Mise en œuvre Atelier collectifs filières (année 2) maraichage, apiculture, caprin	1740	0	1740	Suivi, animation dynamique collective (3j CASMB)
Bulletin météo agricole - Météo Alpes	1520	0	1520	2 bulletins/jour sur 5 mois estivaux (mai à septembre)
Association utilisateurs abattoir : édition plaquette	1800	0	1800	prise en charge frais édition, impression et envoi de la plaquette annuelle
TOTAL	53427	15346	38043	

Compte-rendu Commission agriculture et biodiversité – 20/12/21